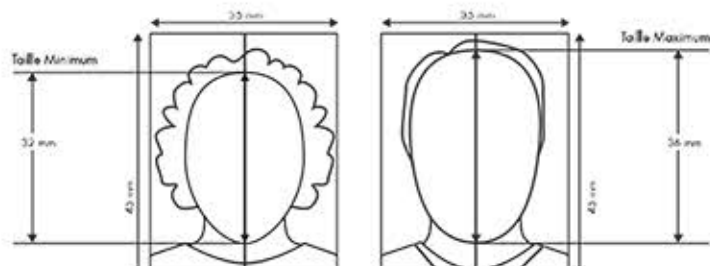


Nouvelle norme relative à l'apposition des photographies d'identité sur les documents d'identité, les titres de voyage, les titres de séjour et les permis de conduire. (norme ISO/IEC 19794-5 : 2005)

La prise de vue doit dater de moins de six mois et doit être parfaitement ressemblante au jour du dépôt de la demande et du retrait du titre.



> FORMAT

La photo doit mesurer 35 mm de large sur 45 mm de haut. La prise de vue montre un gros plan du visage et des épaules. Le visage doit prendre entre 70 et 80 % de la hauteur de la photo.



> QUALITÉ DE LA PHOTO

La photo doit être nette, de bonne qualité sans pliures ni traces.



> PHOTOS NUMÉRIQUES

S'il s'agit d'une impression thermique, elle doit être tirée sur du papier de haute qualité à forte résolution. Les photos prises à partir d'un procédé numérique doivent être de bonne qualité, à forte résolution et tirées sur du papier photographique.



> REGARD / TEINTE

La photo doit montrer le sujet fixant clairement l'objectif.



> LUMINOSITÉ / CONTRASTE

La photo doit présenter un aspect brillant normal et être bien contrastée. Elle doit être en couleur et doit faire apparaître un teint naturel.



> MÈCHES ET YEUX

Les yeux sont ouverts, le sujet fixant clairement l'objectif ; les cheveux ne doivent pas obscurcir les yeux.



> POSITIONS

Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif, sans incliner la tête de côté.



> FOND / CADRAGE

Le fond doit être clair et uni. La tête doit être droite, c'est à dire que la ligne imaginaire reliant le centre des deux yeux doit être parallèle au côté haut de la photographie.



> YEUX ROUGES

Il ne doit pas y avoir de yeux rouges



> LUNETTES

Les yeux doivent être parfaitement visibles sans reflet de lumière sur les lunettes qui ne doivent pas être équipées de verres de couleur.



> MONTURES DES LUNETTES

Eviter dans la mesure du possible les montures épaisses. Les montures ne doivent pas cacher les yeux.



> COUVRE-CHEFS

Les couvre-chefs ne sont pas acceptés.



> EXPRESSIONS

La photo doit représenter le sujet seul, sans dossier de fauteuil ou jouet visible par exemple. Le sujet doit regarder l'objectif en adoptant une expression neutre, bouche fermée.



EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Dossier à retourner au siège de la FDC 57 avec :

- la demande d'inscription à l'examen et de délivrance du permis de chasser

ET

- le formulaire d'inscription aux formations du permis de chasser

accompagnés obligatoirement des pièces suivantes :

- Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport), **en cours de validité**
- Deux photographies d'identité **normalisées**, datant de **moins de 6 mois**
- Certificat médical, datant de **moins de 2 mois** au jour de votre inscription
- Documents relatifs aux obligations du service national (pour les personnes de 16 à 25 ans)
- Autorisation de votre représentant légal (pour les personnes mineures ou majeures en tutelle)
- Déclaration sur l'honneur, signée sur le CERFA n° 13945*04
- Règlement de 46€ (ou 31€ pour les mineurs), correspondant à la somme du droit d'inscription à l'examen **et** de la redevance pour la délivrance du permis de chasser ; chèque libellé à **l'ordre de « l'Agent Comptable de l'ONCFS »**, tiré sur une banque française, ou virement bancaire à l'ordre de la fédération des chasseurs de la Moselle
- Règlement du coût de la formation, selon la formule désirée, par chèque libellé à **l'ordre de la « Fédération des Chasseurs »**, ou par virement.

Fait à

Le

Signature :

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez participer à l'examen du permis de chasser en 2018 et nous vous en félicitons.

Aussi nous vous serions reconnaissants de bien **vouloir lire et compléter, avec le plus grand soin,** les documents joints.

Vous trouverez donc en annexe :

1. **Un formulaire Cerfa 13945*04, de «demande d'inscription à l'examen et de délivrance du permis de chasser»** que vous voudrez bien nous retourner, dûment complété, signé, et accompagné des pièces demandées dans l'encadré. Le chèque est à libeller à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ONCFS.

2. **Un document d'inscription aux cours de formation théorique et pratique** à nous retourner dûment complété et accompagné de votre règlement. Les supports (livre et/ou DVD) vous seront envoyés après enregistrement de votre dossier complet. Votre chèque est à **libeller à l'ordre de la Fédération des Chasseurs de la Moselle.**

Cette participation inclut votre licence/assurance de tir qui vous permet de vous entraîner toute l'année à la pratique du tir aux armes de chasse sur tous les stands de ball-trap affiliés à la Fédération Française de Ball-Trap.

Pour les candidats de nationalité étrangère, seuls seront admis les chèques bancaires tirés sur une banque française, les mandats cash ou les mandats internationaux.

Depuis 1^{er} janvier 2014, de nouvelles modalités de formations et examens du permis de chasser entrent en vigueur. Avant d'être convoqué à un examen, vous devez suivre une formation théorique d'une demi-journée puis une formation pratique également d'une demi-journée.

L'examen du permis de chasser est simplifié avec une épreuve unique, composée en premier lieu des exercices pratiques, puis, en cas de réussite, des questions théoriques.

Votre participation aux journées de formations est obligatoire. pour pouvoir vous présenter à l'examen.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage vous convoquera officiellement à l'examen du permis de chasser, si nous pouvons attester de votre participation aux formations.

En vous remerciant de votre compréhension et vous souhaitant bonne réussite,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur :



A. STEIL

POUR UNE BONNE ORGANISATION DE CET EXAMEN, TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA INTÉGRALEMENT RETOURNÉ. SEULES LES PERSONNES AYANT UN DOSSIER COMPLET SERONT CONVOQUÉES AUX COURS DE PRÉPARATION.



N° 13945*04

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET DE DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER

agrafez ici vos photos d'identité

sans les détacher l'une de l'autre et

après avoir porté vos nom et prénoms au dos

(pas d'agrafe sur le visage)

A compléter par la FDC / FIC :

- Inscription à l'examen unique
Réinscription à l'examen unique

Code du service national articles L.113-4 et L.114-6
Code de l'Environnement articles L.423-5 à L.423-11, L.423-25, R.423-2 à R.423-11 et R.423-25
Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de votre choix, qui la transmet à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité
de deux photographies d'identité normalisées
du certificat médical
des documents ci-après relatifs aux obligations du service national
un certificat de participation si vous avez déjà participé à la « journée défense et citoyenneté »
une attestation provisoire si vous n'avez pas encore participé à la journée défense et citoyenneté
une attestation individuelle d'exemption
si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation de votre représentant légal
de la déclaration sur l'honneur
d'un chèque bancaire ou postal ou d'un mandat postal

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for personal information: nom de naissance, nom d'usage, prénoms, date de naissance, ville de naissance, adresse, commune, nationalité, téléphone, adresse électronique.

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Je demande mon inscription à l'examen et la délivrance du permis de chasser. Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription ou à la délivrance du permis de chasser, figurant au dos de la présente demande, ne m'est applicable.

Fait à :

le :

Portez votre signature (le candidat) dans le cadre ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) :

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (*)

dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des tutelles(*)

(*) Cochez la case qui vous concerne

Madame Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for representative information: nom de naissance, nom d'usage, prénoms.

J'autorise le candidat désigné ci-dessus dans le cadre « identité » à s'inscrire à l'examen et à demander la délivrance du permis de chasser.

Fait à Signature du représentant légal : (et cachet du tribunal si majeur en tutelle)

le :

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage - Direction des actions territoriales.

INSCRIPTION À LA FORMATION DU PERMIS DE CHASSER

Nom, prénom :

Adresse complète :

Tel : Portable :

E-mail :

Souhaite être convoqué avec :

FORMULES	TARIFS (frais de port inclus)	VOTRE CHOIX*
FORMULE 1 (formation obligatoire)	50 €	
FORMULE 2 (formation + livre de préparation)	70€	
FORMULE 3 (formation + 2 dvd de préparation théorique + pratique)	90€	
FORMULE 4 (formation + livre de préparation + les 2 DVD)	100€	

Ci-joint le règlement de par*:

- chèque à l'ordre de la **Fédération des Chasseurs de la Moselle (chèque tiré sur une banque française),**
- virement (joindre une copie de l'ordre de virement)

* cochez la case correspondante

LES RÉFÉRENCES BANCAIRES COMPLÈTES SONT:
Iban : FR76 1027 8050 2000 0169 1444 521 Bic : CMCIFR2A